CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E103181** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE 02/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Raison sociale : SAINT MARTIN TP

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/03/2025

Capital : 200 000

LE PONT GUYOT
SAINT MARTIN LE VIEUX
50290 BREHAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES

Siret : 491 933 974 00017

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 3600310-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000020961305904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000020961305904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 33 90 79 33 **Fax :** 02 33 90 79 33

Portable : 06 80 00 52 35

Responsabilité légale :
LAVALLEY ALAIN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : alainlavalley@sfr.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 611 550 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	3	14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025